

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 2

Artikel: Cloches et sonneurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MONUMENT AMIEL. Roulez, tambours.

Tous nos journaux ont annoncé la formation toute récente, à Genève, d'un comité chargé de recueillir, au moyen de souscriptions, la somme nécessaire à l'érection d'un monument dédié à H.-F. Amiel, l'auteur de *Roulez, tambours*. Les amis du poète estiment que ce chant, devenu si populaire et dont il composa les paroles et la musique, peut être considéré comme notre *Cantique suisse*, à nous, du moins, cantons romands. Bien qu'une telle opinion puisse être discutée, nous ne nous y arrêtons pas pour aujourd'hui. Notre intention est simplement de rappeler en quelques lignes quels sont les événements qui inspirèrent les strophes patriotiques et guerrières de *Roulez, tambours*, écrites le 13 janvier 1857.

Les partisans du roi de Prusse, dans le canton de Neuchâtel, tentèrent un coup d'Etat les premiers jours de septembre 1856. Ils ne réussirent pas. Les républicains, après avoir fait de nombreux prisonniers, ne gardèrent que les plus coupables, au nombre de 28, dont l'ambassadeur de Prusse, soutenu par les ambassadeurs d'autres puissances, réclama la mise en liberté.

La France intercédait aussi, promettant de faire accepter l'émancipation de Neuchâtel par l'Europe, mais le Conseil fédéral exigeait la reconnaissance de l'émancipation du canton avant de lâcher les prisonniers. Napoléon, blessé au vif par le doute qu'on semblait attacher à ses paroles, demanda, appuyé cette fois par les autres puissances, y compris l'Angleterre, que les captifs soient élargis.

Le Conseil fédéral s'adressa alors directement au Cabinet de Berlin qui, pour toute réponse, rappela son ambassadeur et mobilisa 300,000 hommes.

Alors la Suisse se prépara bravement à la résistance. Le Grand Conseil bernois *unanime* vota un crédit illimité pour les frais de guerre. Grisons seul arma 2000 carabiniers.

Les Chambres votèrent unanimement à leur tour les crédits nécessaires pour faire face à la situation. Dufour fut nommé général en chef, et une première levée de 30,000 hommes couvrit la frontière de Bâle à Romanshorn.

A la vue de ce mouvement national, si beau dans son unanimité, Amiel, animé de l'enthousiasme général, composa, ou plutôt improvisa un chant patriotique, musique et paroles, qu'il avait intitulé: *La guerre sacrée*, mais qui est beaucoup plus connu sous le titre de *Roulez, tambours*.

« Les vers sont beaux, dit un biographe d'Amiel, mais la musique est plus belle encore; très simple, et par cela facile à retenir, elle est d'un mouvement, d'un élan, d'un brio admirables. C'est une marche qui vous emporte bon gré malgré. Pour n'avoir pas guidé les Suisses au bord du Rhin, *Roulez, tambours*, n'en vient pas moins la *Marseillaise helvétique*. »

Nous aimons déjà mieux cette manière de

voir. Cette designation peut en effet beaucoup mieux être appliquée au chant d'Amiel que celle de *Cantique suisse*.

Le poète genevois dort dans le petit cimetière de Clarens.

Il y a six ou huit ans, un correspondant du *Conteur Vaudois* terminait un article sur les œuvres littéraires d'Amiel par ce vœu:

« Qu'un jour nos recrues romandes reconnaissantes fondent le *sou militaire* (chaque soldat donnerait un sou), qui permettrait d'élever dans les casernes des deux premières divisions le buste du poète, avec cette inscription:

Il fit « Roulez, tambours! »

Cloches et sonneurs.

Aux premiers essais d'harmonisation et de sonnerie des cloches de Lausanne, le Grand-Pont se remplissait de gens, impatients de jouer de ce grand concert aérien. Les uns, écoutant attentivement, disaient: « Ma parole, si ce n'est pas beaucoup plus mal qu'auparavant! » D'autres: « Eh bien, si, il y a pourtant quelque chose... pas grand-chose, mais c'est mieux. » D'autres, enfin, ne voulant pas laisser croire qu'ils n'avaient aucun sentiment de l'harmonie, s'exaltaient sur le résultat obtenu.

Enfin, on persévéra dans ce difficile travail d'harmonisation, on remplaça des cloches par d'autres cloches, on en fonda de nouvelles, et nous en comptons aujourd'hui douze entre nos trois temples.

Un nouvel et dernier essai devait avoir lieu. Le public était averti. Il s'agissait d'une véritable solennité. Aussi, un homme compétent fut-il chargé de donner à nos trois maîtres sonneurs, de la Cité, de St-François et de

St Laurent (?), des ordres précis sur la manière de sonner.

Tout était prêt. Les aides-sonneurs venaient de monter aux clochers. Les maîtres, réunis au bureau de police de la Palud, recevaient les ordres suivants:

L'homme compétent: — Messieurs, il s'agit de sonner avec ensemble, de rester dans une vitesse régulière, soit en tirant la corde, soit en maniant le battant. Il faut obtenir une cadence, un rythme agréable à l'oreille... M'avez-vous bien compris?

Le maître sonneur de la Cité. — Bien sûr, m'sieu, mais ceux de St-François ne peuvent pas nous souffrir, parce que nous avons les plus grosses et que nous en avons davantage. Alors, tantôt ils sonnent vite, tantôt lentement, et tout va à la diable.

L'homme compétent. — Comment, vous ne vous accordez pas mieux que ça, vous vivez en si mauvaise harmonie!... Je ne puis cependant pas buriner vos hommes; il faut que cela cesse immédiatement ou je demande à l'autorité leur remplacement. Vous m'entendez. Maintenant, je continue:

Vous connaissez tous l'accord parfait du premier degré de la gamme, composé de trois notes, *do, mi, sol*, accord consonnant entre tous. Eh bien, cet accord si suave, si caressant, nous a toujours fait défaut. Jusqu'ici, nous avions des accords de quintes diminuées, de neuvièmes, de sixte, de quarte-sixte, de quinte augmentée, enfin de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de tout bon musicien. Maintenant, rien de tout cela. L'accord parfait a succédé à cette cacophonie, le calme, la concorde, sont sortis de ce cahos, et notre bon peuple de Lausanne va se prendre d'un nouvel amour pour nos cloches, devant une harmonie aussi consonnante!

Le maître (?) sonneur de St-Laurent. — Ma foi, m'sieu, si quelqu'un embronille la sonnerie, c'est pas moi. Je commence, je donne le ton. Tant pis si on ne me suit pas... Ma veuve sonne toujours juste; elle a beau être fêlée, son son n'en est que plus beau!

L'homme compétent. — Oui, oui, cela suffit... Voyons, messieurs, vos hommes sont-ils à leur poste?

Les maîtres sonneurs. — Oui, m'sieu, ils nous attendent là-haut.

L'homme compétent. — Eh bien, allez les rejoindre et que dans quinze minutes tout soit mis en branle!... Demi-tour, marche!

Tous. — Bonjour, m'sieu, merci, m'sieu!

Wagner en femme.

C'était à l'époque où la musique de Wagner faisait grand bruit partout et où de nombreux amateurs tentaient les premiers efforts pour décider les Parisiens à entendre les œuvres du fameux compositeur bavarois, contre lesquelles on avait déchaîné tant de critiques. Un chroniqueur français profita du moment pour publier, dans le *Voltaire*, quelques notes sur la vie intime de Richard Wagner, recueillies dans un voyage en Allemagne. Ces notes étonne-

